

# COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

L'an 2017, le 24 Avril 2017 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉOLE-EN-BEAUCE s'est réuni en Mairie de VIABON ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET ; Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 avril 2017.

**Etaient PRÉSENTS :** Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT, Michèle LEGRAND, Marc VINCHON, Vincent FAUCHEUX, Patrice BIRRE, Serge TRUBERT, Blandine MARCHON, François VASSORT, Jean-Jacques BOURGINE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Christian ARRONDEAU, Jean-Michel BRANTONNE, Stéphane CHANCOLLON, Frédéric VERDOT, Sylvain CHAMPOLIVIER, , Pascal GAUCHERON, Géraldine GRILLON, Ludovic GUESNET, Paul GUESNET, François ISAMBERT, Bruno LECUREUR, Muriel PUTSAY, Benoit LHOSTE, Gérald TRUBERT, Laurent ARRONDEAU, Lydie AUDOUARD, Florence TICOT, Jacques DUCIMETIERE, Emmanuel MARTIN, Jérôme VINCHON,.

**Absents excusés :**

Stéphane POUPAUX pouvoir à Jean-Michel BRANTONNE

Corinne BOUCHET pouvoir à Michèle LEGRAND

Caroline CALMONT, Michèle COLOMBANI, Béatrice LEFÈVRE, Marc LEMAIRE, Franck VANNEAU, Michael DELVOYE, Sylvie BRETEAU, Bruno WISSOCQ.

**Absents non excusés :** /

**A été nommé secrétaire de séance :** Sylvain CHAMPOLIVIER

Soit la majorité des membres du Conseil

**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Compte rendu Conseil Municipal du 03 avril 2017
- ✓ Dossier investissement réseau d'eau avec intervention du cabinet BFIE M. Latourès
- ✓ Règlement du service des eaux potable
- ✓ Régime indemnitaire
- ✓ Tarif concession des cimetières
- ✓ Numérotation de propriété sur Germignonville et Viabon
- ✓ Questions diverses
  - Diagnostique assainissement pour personnes en difficultés
  - Problème pigeon
  - Compte rendu de la commission des travaux

**Compte rendu Conseil Municipal Précédent**

Le dernier compte rendu du 03 avril 2017 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents, après avoir apporté une modification sur « la pose de nouveaux compteurs d'eau ».

**Dossier investissement réseau d'eau avec intervention du cabinet BFIE M. LATOURÉS**

M. LATOURÉS nous a exposé plusieurs possibilités pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre du réseau d'eau de Baignolet et Viabon. A ce titre une convention doit être signée entre le BFIE et la commune.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

**Règlement du service des eaux potable**

Les nouveaux branchements d'eau sont à la charge du pétitionnaire, la commune ne payant que le compteur.

Il n'y aura pas de surfacturation pour la réouverture d'un compteur pour les nouveaux abonnés.

Lors d'un prochain conseil il sera établi un règlement du service de l'eau d'Éole-en-Beauce.

**Régime indemnitaire**

Le Maire rappelle à l'assemblée les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en matière de régime indemnitaire et les procédures de mise en place.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à mettre en place le régime indemnitaire.

### Tarif concession des cimetières

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués à ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 33 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

- de reconduire les tarifs pour la commune d'Éole-en-Beauce soit :

Concession trentenaire : 200 €

Concession cinquantenaire : 400 €

Taxe inhumation : 100 €

Cav'urne pour 50 ans : 150 €

- de supprimer les concessions perpétuelles.

### Numérotation de propriété sur Germignonville et Viabon

- *Germignonville* : à Toulifault une propriété a été scindée en 3 parcelles dont une portant déjà le numéro 33. Il faut attribuer les numéros **35** et **37** sur les deux autres parcelles.
- *Viabon* : M. VALLÉE Aurélien est le reprenneur de l'exploitation de M. et Mme VALLÉE Gérard, il souhaiterait obtenir un numéro pour le hangar agricole qui se situe entre le 14 et 16 rue des tourelles à Viabon. Après en avoir délibéré il lui sera attribué le numéro **14 Bis**.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

### Questions Diverses

- Diagnostique assainissement pour personnes en difficulté.

Une personne en difficulté financière a décidé de mettre sa maison en viager. Ayant un acquéreur potentiel, il lui est demandé de faire un diagnostique d'assainissement d'un coût de 200 € environ. Monsieur le Maire propose de lui avancer ces frais en totalité et de lui demander le remboursement total dès qu'elle percevra le «bouquet du viager». Le conseil émet son avis avec : contre : 01 ; abstention : 00 ; pour : 33.

- Problème de pigeons à Viabon.

Des solutions vont être cherchées afin de pouvoir remédier à ce problème.

- Compte rendu de la commission des travaux.

La commission des travaux s'est réunie pour les travaux de l'église de Baignolet. Le clocher étant très haut et pas très accessible, le coût d'installation de l'échafaudage est très élevé. Il faudrait vérifier l'état des 3 autres pans pour éventuellement refaire ces autres pans et ainsi profiter de l'installation de l'échafaudage.

Concernant le terrain de tennis de Baignolet, il est encore correct. Il faudrait passer un coup de karcher et mettre de l'anti-mousse sur le revêtement de sol. Les travaux pourraient donc attendre encore un peu.

M. Serge Trubert nous a fait un compte rendu sur les comptes de l'assemblée général de l'ATD.

Clôture de séance à 23 h 20.

Le maire,  
P.VOYET

*Le compte rendu sera validé après émargement des conseillers.*

Émargement du conseil :